

LA GAZETTE DE QUEBEC

Est publiée chaque jour, CHEZ SAMUEL NEILSON, IMPRIMEUR ET LIBRAIRE, RUE DE LA MONTAGNE...

ABONNEMENTS Pour les deux papiers 30s. par an, et 9s. frais de poste. Le papier français ou anglais séparément, 20s. p. a., et 6s. frais de poste.

- AGENS. Montréal, J. Starke, Jones & Cie. Trois-Rivières, George Stobbs. St. André, W. G. Blanchard. Cap-Santé, G. W. Allsopp. Ste-Anne, P. A. Dorion. Lotbinière, M. Filteau. Rivière-du-Loup, M. Chalou. Nicolet, M. Cressé. La Bate, M. D. McDonald. Sherbrooke, C. Whitcher. Berthier, M. Trauchemou. St. Michel, Henry Penton. Wm. Henry, J. Loughry.

EUROPE.

IRLANDE.

Troisième lettre de M. O'Connell au peuple anglais. M. O'Connell, dans ce nouvel écrit, s'est proposé spécialement de mettre au jour les monstrueux abus du système actuel des dîmes en Irlande.

FRANCE.

Un journal ministériel donne les renseignements suivants sur le grand complot que la police aurait découvert. Si c'est une fable conçue pour pallier une faiblesse, il faut convenir que celle-ci est assez bien arrangée.

On avait contrefait la griffe du ministère de la guerre, et l'on devait imiter les cartes imprimées pour l'admission dans l'estrade de l'arc de triomphe, des députations de l'ancienne armée.

On lit dans le Mémorial Bordelais: S. A. R. la princesse de Beyra, les trois enfants, fils de don Carlos, et la princesse Amélie de Naples, épouse de l'infant don Sébastien, arriveront en France incessamment, venant de Salzbourg.

On écrit de Brest, 23 juillet: Les bâtiments à vapeur le Papin et le Carrière sont en appareillage. On dit que les équipages de ces deux bâtiments ont été élevés au pied de guerre.

On lit dans la Gazette de France du 5 août: Notre correspondance de Bayonne, en date du 30 juillet, nous mande ce qui suit: On écrit de Villafraña, le 28, que toute l'artillerie carliste opérant contre Vittoria depuis le 26.

L'amiral-préfet donne immédiatement des ordres au capitaine du bateau à vapeur le Crocodile de chauffer et de faire route sur le champ pour aller remorquer le vaisseau désemparé dans Toulon.

P. S. Le bruit court à Toulon que le général Bugeaud a été tué en Afrique; mais n'ayant rien reçu de mes correspondans à ce sujet, je ne puis vous donner aucun détail, ni vous confirmer cette nouvelle qu'on débite partout.

On lit dans le Journal de Rouen: Pendant toute la journée d'hier, nous avons été vivement sollicités par les nombreux citoyens de toute classe, de tout rang et de toute opinion, qui sont venus pleurer avec nous la mort de M. Carrel.

Si quelque chose pouvait adoucir la profonde douleur publique causée par le fatal événement du bois de Vincennes, la famille de M. Carrel, ses amis et ses admirateurs trouveraient un peu de consolation dans le sentiment d'affliction universelle avec lequel a été accueillie la nouvelle de la mort de M. Carrel.

Pour consacrer cette grande et solennelle désolation, qui honore la ville de qui elle part, nous proposons d'ouvrir une souscription, à laquelle nous appelons tous les hommes de cœur de Rouen et du département de la Seine-Inférieure.

Une souscription est ouverte au bureau du Journal de Rouen: toutes les offrandes, celle du pauvre aussi bien que celle du riche, y seront reçues avec respect et reconnaissance.

Les souscripteurs seront plus tard appelés à nommer une commission qui sera chargée de déterminer et de régler l'emploi des fonds recueillis.

On annonce que le lendemain des fêtes Louis-Philippe et sa famille partiront pour la résidence d'Eu. Le service funèbre en mémoire des victimes du 28 juillet de l'année dernière a été célébré hier aux Invalides au milieu du vide le plus scandaleux.

La chambre du conseil vient de renvoyer l'armurier Devismes en police correctionnelle, à l'occasion de la saisie faite chez lui de cannes-fusil et de cannes-pistolet.

Depuis la rentrée de Louis-Philippe aux Tuileries, il y a à-peu-près tous les soirs cercle diplomatique chez le président du conseil.

C'est à l'étranger que le principal complot aurait été tramé. Une société dont les rameaux s'étendent sur les principaux points de l'Europe, et notamment à Naples, en Suisse, où elle a été dispersée, en Angleterre et dans quelques parties de l'Allemagne, devait, dit-on, envoyer ses députés à Paris pour l'anniversaire des journées.

On avait contrefait la griffe du ministère de la guerre, et l'on devait imiter les cartes imprimées pour l'admission dans l'estrade de l'arc de triomphe, des députations de l'ancienne armée.

On lit dans le Mémorial Bordelais: S. A. R. la princesse de Beyra, les trois enfants, fils de don Carlos, et la princesse Amélie de Naples, épouse de l'infant don Sébastien, arriveront en France incessamment, venant de Salzbourg.

On écrit de Brest, 23 juillet: Les bâtiments à vapeur le Papin et le Carrière sont en appareillage. On dit que les équipages de ces deux bâtiments ont été élevés au pied de guerre.

On lit dans la Gazette de France du 5 août: Notre correspondance de Bayonne, en date du 30 juillet, nous mande ce qui suit: On écrit de Villafraña, le 28, que toute l'artillerie carliste opérant contre Vittoria depuis le 26.

On écrit de Brest, 23 juillet: Les bâtiments à vapeur le Papin et le Carrière sont en appareillage. On dit que les équipages de ces deux bâtiments ont été élevés au pied de guerre.

On lit dans la Gazette de France du 5 août: Notre correspondance de Bayonne, en date du 30 juillet, nous mande ce qui suit: On écrit de Villafraña, le 28, que toute l'artillerie carliste opérant contre Vittoria depuis le 26.

si, le 29 à midi, Cordova n'est pas venu au secours, la place ouvrirait ses portes aux carlistes. Le 28 Cordova était à Espejo.

Les carlistes ont saisi une lettre de Cordova à Bernelle, dans laquelle le général en chef de Christy lui parle de l'impossibilité où il se trouve de rien entreprendre d'un mois contre les carlistes.

On nous écrit de la frontière: On est sans nouvelles de l'expédition des Asturies. Le bruit s'est répandu à Irún que le général Gomez qui avait l'air de fuir devant le général Estarero, s'est tout-à-coup arrêté dans une position avantageuse, aux environs d'Arciniega, il a attendu les chrétiens et leur a fait éprouver une perte considérable qu'on évalue à 800 hommes.

On assure que le château de Murviedo a été pris par Serrador. On prétend que le général Cordova a de nouveau offert sa démission et qu'il doit être remplacé par le général Saarsfeld.

On écrit de Saint-Sébastien que la légion anglaise d'Evans, de plus en plus mécontente du défaut de solde et d'entretien qu'elle subit depuis longtemps, vient de donner un exemple d'insubordination qui semble présager sa complète désorganisation.

Une pétition signée en masse et en rond, afin qu'on ne pût juger qu'il était le premier signataire, a été présentée au général Evans, l'objet de lui demander le paiement de l'arriéré, lui signifiant qu'à défaut, on ne marcherait pas.

Des officiers anglais, au nombre de 21, y compris 2 colonels, après avoir donné leur démission, venaient de s'embarquer à Saint-Sébastien même pour l'Angleterre, et quantité d'autres, assure-t-on, ne vont pas tarder à les suivre.

Le même bateau qui transporte ces premiers a reçu également à son bord plusieurs artilleurs anglais, qui, ayant fini leur temps, ont refusé de se réengager.

Les journaux de la frontière annoncent un mouvement agressif des troupes chrétiennes en Navarre. On mande de Bayonne, le 23 juillet: La légion anglaise se foud insensiblement, et à moins qu'il ne lui arrive des renforts, elle ne sera plus qu'un squelette.

M. Martinez de la Rosa a, dit-on, été nommé procureur à Santander. Deux cents soldats chrétiens ont déserté le 19 des lignes de Vittoria pour se réunir aux carlistes.

Des avis officiels de Saint-Sébastien, parvenus avant-hier 23 à nos autorités, ont appris que le commandeur John Hay, arrivé rapidement dans ce port de retour d'une inspection de la côte de Galice, en avait rapporté la nouvelle positive que le général Gomez était entré le 19 à Orense, chef de lieu d'une des provinces de la Galice.

P. S. Au moment où nous écrivions, le bruit se répand en outre que le capitaine d'un brick anglais, parti il y a trois jours des parages de St-Sébastien, et favorisé par les vents du S. O., vient d'entrer dans notre rivière apportant la nouvelle que les carlistes aux ordres du général Gomez étaient entrés à Saint-Jacques de Compostelle, capitale de la Galice.

Bayonne, 25 juillet. L'arrivée de S. E. l'évêque de Léon a été célébrée par don Carlos de la manière la plus distinguée. L'évêque est l'ami le plus dévoué de ce prince; c'est lui qui l'accompagna en Portugal dans les moments les plus difficiles et lors de sa traversée à bord du Donegal.

On dit que l'évêque de Léon, ancien conseiller d'état de Ferdinand VII, doit être bientôt nommé premier ministre de don Carlos, avec le portefeuille des affaires étrangères.

Notre capitale a été, dans la soirée du 17, le théâtre d'événements qui auraient pu prendre un haut degré de gravité si le gouvernement, informé à l'avance des projets hostiles de certains hommes, n'avait eu le soin d'adopter les mesures propres à réprimer le désordre.

Notre capitale a été, dans la soirée du 17, le théâtre d'événements qui auraient pu prendre un haut degré de gravité si le gouvernement, informé à l'avance des projets hostiles de certains hommes, n'avait eu le soin d'adopter les mesures propres à réprimer le désordre.

Notre capitale a été, dans la soirée du 17, le théâtre d'événements qui auraient pu prendre un haut degré de gravité si le gouvernement, informé à l'avance des projets hostiles de certains hommes, n'avait eu le soin d'adopter les mesures propres à réprimer le désordre.

circstances que les chefs du mouvement avaient résolu d'exploiter. En effet, le 17 dans la soirée on commença à exécuter sous les fenêtres des candidats de l'opposition de bruyantes sérénades, et l'on pensait sans doute pouvoir passer bientôt de ces premières démonstrations à des manifestations plus significatives.

En effet, le 17 dans la soirée on commença à exécuter sous les fenêtres des candidats de l'opposition de bruyantes sérénades, et l'on pensait sans doute pouvoir passer bientôt de ces premières démonstrations à des manifestations plus significatives.

On nous écrit de la frontière: On est sans nouvelles de l'expédition des Asturies. Le bruit s'est répandu à Irún que le général Gomez qui avait l'air de fuir devant le général Estarero, s'est tout-à-coup arrêté dans une position avantageuse, aux environs d'Arciniega, il a attendu les chrétiens et leur a fait éprouver une perte considérable qu'on évalue à 800 hommes.

On assure que le château de Murviedo a été pris par Serrador. On prétend que le général Cordova a de nouveau offert sa démission et qu'il doit être remplacé par le général Saarsfeld.

On écrit de Saint-Sébastien que la légion anglaise d'Evans, de plus en plus mécontente du défaut de solde et d'entretien qu'elle subit depuis longtemps, vient de donner un exemple d'insubordination qui semble présager sa complète désorganisation.

Une pétition signée en masse et en rond, afin qu'on ne pût juger qu'il était le premier signataire, a été présentée au général Evans, l'objet de lui demander le paiement de l'arriéré, lui signifiant qu'à défaut, on ne marcherait pas.

Des officiers anglais, au nombre de 21, y compris 2 colonels, après avoir donné leur démission, venaient de s'embarquer à Saint-Sébastien même pour l'Angleterre, et quantité d'autres, assure-t-on, ne vont pas tarder à les suivre.

Le même bateau qui transporte ces premiers a reçu également à son bord plusieurs artilleurs anglais, qui, ayant fini leur temps, ont refusé de se réengager.

Les journaux de la frontière annoncent un mouvement agressif des troupes chrétiennes en Navarre. On mande de Bayonne, le 23 juillet: La légion anglaise se foud insensiblement, et à moins qu'il ne lui arrive des renforts, elle ne sera plus qu'un squelette.

M. Martinez de la Rosa a, dit-on, été nommé procureur à Santander. Deux cents soldats chrétiens ont déserté le 19 des lignes de Vittoria pour se réunir aux carlistes.

Des avis officiels de Saint-Sébastien, parvenus avant-hier 23 à nos autorités, ont appris que le commandeur John Hay, arrivé rapidement dans ce port de retour d'une inspection de la côte de Galice, en avait rapporté la nouvelle positive que le général Gomez était entré le 19 à Orense, chef de lieu d'une des provinces de la Galice.

P. S. Au moment où nous écrivions, le bruit se répand en outre que le capitaine d'un brick anglais, parti il y a trois jours des parages de St-Sébastien, et favorisé par les vents du S. O., vient d'entrer dans notre rivière apportant la nouvelle que les carlistes aux ordres du général Gomez étaient entrés à Saint-Jacques de Compostelle, capitale de la Galice.

Bayonne, 25 juillet. L'arrivée de S. E. l'évêque de Léon a été célébrée par don Carlos de la manière la plus distinguée. L'évêque est l'ami le plus dévoué de ce prince; c'est lui qui l'accompagna en Portugal dans les moments les plus difficiles et lors de sa traversée à bord du Donegal.

On dit que l'évêque de Léon, ancien conseiller d'état de Ferdinand VII, doit être bientôt nommé premier ministre de don Carlos, avec le portefeuille des affaires étrangères.

Notre capitale a été, dans la soirée du 17, le théâtre d'événements qui auraient pu prendre un haut degré de gravité si le gouvernement, informé à l'avance des projets hostiles de certains hommes, n'avait eu le soin d'adopter les mesures propres à réprimer le désordre.

Notre capitale a été, dans la soirée du 17, le théâtre d'événements qui auraient pu prendre un haut degré de gravité si le gouvernement, informé à l'avance des projets hostiles de certains hommes, n'avait eu le soin d'adopter les mesures propres à réprimer le désordre.

de Naples, quittera la résidence de Francfort où il remplira les fonctions de consul du roi des Deux-Siciles, et transportera son domicile en Angleterre. M. Charles est le même qui s'est mis à la tête du canal de Bavière, et nous nous engageons à avoir peur qu'il n'emporte le canal avec lui.

AFRIQUE.

BARBARIE.

Il paraît que la flotte ottomane, qui, comme on le savait déjà, s'est renforcée en traversant l'Archipel pour venir en Afrique, a reçu en outre plusieurs nouveaux bâtiments dans le mouillage même de Tripoli.

On sait que le vice-roi d'Egypte, cédant à des stupides conseils, avait donné l'ordre d'examiner les moyens de détruire une des pyramides. En apprenant cette décision, M. Mimaut, consul de France à Alexandrie, où il a déjà rendu les plus grands services à la civilisation et aux sciences, s'est empressé d'adresser à Mehemet-Ali une lettre qui a heureusement atteint son but, puisque l'idée de cet acte de vandalisme est maintenant abandonnée.

ALGER.

On sait que le vice-roi d'Egypte, cédant à des stupides conseils, avait donné l'ordre d'examiner les moyens de détruire une des pyramides. En apprenant cette décision, M. Mimaut, consul de France à Alexandrie, où il a déjà rendu les plus grands services à la civilisation et aux sciences, s'est empressé d'adresser à Mehemet-Ali une lettre qui a heureusement atteint son but, puisque l'idée de cet acte de vandalisme est maintenant abandonnée.

QUEBEC:

JEUDI, 15 SEPTEMBRE 1836.

Nous recevons par la voie des Etats-Unis des nouvelles de Londres jusqu'au 8 août et de Liverpool jusqu'au 9. Nos journaux de Paris vont jusqu'au 5.

Le bill de l'église d'Irlande, après une discussion a été, sur motion de Lord John Russell, renvoyé à trois mois par une majorité de 29 voix, 260 contre 231.

M. O'Connell a déclaré, le même jour, qu'il remettait à la session prochaine sa motion pour la réforme de la chambre des lords.

La chambre des lords adopta, le 5, les sous-amendements faits par la chambre des communes au bill de la commutation des dîmes.

D'après une déclaration faite par lord Palmerston à la chambre des communes le 6 août, il paraît que le cabinet britannique n'entend point intervenir dans les affaires du Texas et du Mexique.

Le bill en faveur des juifs a passé à la seconde lecture dans la chambre des communes, à la majorité de 39 voix contre 22.

Le chef de la pairie catholique d'Irlande, le comte de Fingall, vient de mourir. Lord Killen lui succède.

On parle de quelques revers essayés par les généraux carlistes Villaréal et Gomez.

Le général Cordova, commandant en chef des troupes de la reine, a donné sa démission. Il est remplacé par le général Saarsfeld.

Le comte Survilleis (Joseph Bonaparte) est arrivé le 24 juillet à Londres, venant des Etats-Unis.

Nos journaux de la Nouvelle-Orléans vont jusqu'au 28 août. L'Abeille du 26 contient ce qui suit: La gazette de Pensacole contient le paragraphe suivant qui nous paraît de la plus haute importance, si ce qu'on y raconte est vrai.

Vers le milieu du mois dernier, le général Gaines expédia un officier des Etats-Unis pour le Texas, avec la mission de réclamer quelques déserteurs. Il les trouva déjà enrôlés au service Texien, au nombre de deux cents. Ils portaient encore l'uniforme de notre armée, mais ils refusèrent, comme on devait s'y attendre, de s'en venir.

On nous écrit de Francfort-sur-Main, le 29 juillet: M. Nathan Rothschild, l'iné de la famille, le Rothschild de Londres, est décédé hier à quatre heures après-midi. Sa maladie avait, depuis quelques jours été déclarée incurable, et son médecin de Londres n'est arrivé que pour assister à son dernier soupir.

Notre capitale a été, dans la soirée du 17, le théâtre d'événements qui auraient pu prendre un haut degré de gravité si le gouvernement, informé à l'avance des projets hostiles de certains hommes, n'avait eu le soin d'adopter les mesures propres à réprimer le désordre.

Notre capitale a été, dans la soirée du 17, le théâtre d'événements qui auraient pu prendre un haut degré de gravité si le gouvernement, informé à l'avance des projets hostiles de certains hommes, n'avait eu le soin d'adopter les mesures propres à réprimer le désordre.

nous, venir mouiller à discrétion et attendre le moment du départ des navires mexicains pour les laisser pas à pas (qu'on nous pardonne l'expression) et les capturer aussitôt qu'ils ont franchi les passes du Mississippi. Mais ce n'est pas tout encore; et ce qui n'est pas même accordé aux bâtiments des Etats-Unis, le droit de tirer sur un de nos remorqueurs pour l'obliger à venir les prendre en toison, nous l'avons dernièrement vu faire par la goélette de guerre Independence. Et pourquoi l'a-t-elle fait? parce que la goélette mexicaine Venus descendait avec le même bateau: c'était une proie qu'il ne fallait pas laisser échapper à la rapacité texienne. Que fait donc le gouvernement dans un semblable état de choses? Quelles mesures prend le collecteur de notre douane pour faire respecter, au moins dans notre port, l'inviolabilité de notre commerce et la protection que nous devons aux bâtiments des nations amies? Quelle est l'attitude de l'avocat du district oriental de la Louisiane? Vive Dieu! tous paraissent ignorer des faits qui sont connus de la population entière.

La Vicksburg Register, cité par la Gazette de Baltimore, dit que le général Duval, de Tennessee, était sur le point de se rendre au Texas avec trois mille hommes de troupes auxiliaires, qui se trouvaient réunis à Memphis et complètement armés. Ce corps avait été levé dans le principe pour être employé contre les indiens de la Floride. Avec ce renfort les texiens n'auraient rien à craindre de la part du Mexique.

Le choléra vient de repaître sur ce continent. Un bulletin du bureau de santé de Charleston (Caroline du sud), daté du 1er septembre à une heure après-midi, annonce que sur trois cas rapportés au bureau dans les 24 heures précédentes, il y avait eu un décès, et quatre décès sur 11 cas rapportés la veille.

Ce fléau fait depuis quelque temps de nouveaux ravages en Italie, en Autriche et dans quelques contrées voisines, mais il a en général beaucoup moins d'intensité que lors de sa première apparition.

Lord Gosford, après avoir visité une partie des townships de l'est, est descendu par terre au sud du fleuve, depuis le Port-Saint-François jusqu'à la Pointe-Lévy, accompagné du capitaine Clements son aide-de-camp.

M. Elliot, secrétaire de la commission royale, est arrivé le lendemain de Son Excellence. Sir George Gipps est arrivé des Trois-Rivières hier au soir dans le steam-boat Canada. Sir Chas. Grey est attendu de jour en jour.

Des dépêches de lord Gosford ont été reçues à Londres le 7 août.

Les actions de la compagnie du Canada étaient cotées à Londres le 8 août £36 à £37; celles de la banque coloniale £12 à £13.

Parmi les noms des personnes arrivées à Londres le 27 juillet, nous remarquons ceux de lord et lady Aylmer.

Des dépêches du gouverneur-général adressées au bureau des colonies, ont été aujourd'hui mises à bord de la Thétis, appareillant pour Londres.

Nous apprenons que S. Exc. le gouverneur en chef a nommé M. Black, avocat du barreau de cette ville, juge de la cour de vice-amirauté.

Le Brilliant, capitaine Tegg, arrivé à Limerick le 2 août et venant de Québec, avait essuyé des avaries.

L'Orestes, capitaine Walker, parti de Londres le 10 juillet, à la hauteur de l'île Saint-Pierre, avec l'Atlantic, faisant route de Terre-Neuve pour Québec, et l'avait coulé bas. L'équipage a été sauvé.

Avant fait voile pour Québec: l'Abona, capitaine Chambers, de Portsmouth le 5 août; le British Merchant, capitaine Kirby, de Falmouth le 4 août.

Chargement à Liverpool le 6, pour Québec, la Jessie Maria, capitaine Dunn, et l'Andromeda, capitaine Patrick.

Avant été expédiés en donne les bâtiments George Wilkinson (Brown), John Robert (MacKenzie), Thomas Pele (Carr), Ant (Pye), pour Québec, sur lest; et la Pomona (Grey), pour Montréal, avec une cargaison générale.

Une assemblée des magistrats de cette ville, au nombre de trente environ, s'est tenue hier sous la présidence de M. Wilson, le plus ancien sur la liste. Les comités des chemins et de la police ont été continués, avec l'adjonction de nouveaux membres pour différentes parties de la ville et des faubourgs.

Une assemblée générale des citoyens a été demandée pour lundi prochain à 3 heures, au palais de justice, afin d'aviser aux moyens de prévenir et de supprimer les incendies, et les dégâts qui les accompagnent.

Un comité a été chargé de préparer un plan des améliorations à faire sur le site des constructions qui ont été la proie du dernier incendie.

Enfin les magistrats ont voté des remerciements aux officiers et soldats de la garnison, pour les services qu'ils ont rendus à la cité lors de ce désastre.

C'est jeudi prochain que doit se faire l'ouverture de notre parlement. La Minerve recommande aux membres de l'assemblée de se trouver tous à leur poste ce jour-là.

On assure que le parlement du Haut-Canada doit se réunir dans la première quinzaine de novembre.

La bénédiction de la chapelle catholique à l'hôpital de marine a été faite hier. La chapelle protestante sera dans l'aile encore à bâtir. En attendant, M. M. les commissaires ont assigné à l'usage du clergé protestant l'appartement au-dessus de la chapelle catholique.

M. Morin, arrivé lundi soir de sa mission relative aux phares à établir dans le golfe, a apporté la nouvelle de la mort de M. Thibaudan, avocat et membre du parlement pour le comté de Bonaventure, décédé il y a une quinzaine de jours à Carleton, où il demeurait.

Outre l'élection d'un membre pour remplacer M. Thibaudan, il y en aura deux autres à faire à l'ouverture de la session, les comités de Montmorency et de Drummond, jusqu'ici représentés respectivement par un seul membre, ayant droit chacun d'envoyer un membre additionnel, d'après le nouveau recensement de la population de ces comités.

Le Canadien dit, en parlant du dernier incendie: "Dans le rapport que nous avons donné de ce désastre, nous avons oublié de dire qu'on l'attribuait aux étincelles d'un bateau à vapeur qui était amarré au quai de la Reine. Ceux de ces vaisseaux qui sont chauffés avec du bois, combustible qui lance beaucoup d'étincelles, devraient avoir leurs tuyaux couverts par le haut d'une calotte en fil de fer. Si les propriétaires de ces bâtiments ne procurent pas

d'eux-mêmes incessamment cette protection au public, les autorités municipales devront penser à le leur forcer."

La perte de M. Dasilva, sur le quai de la Reine, par le dernier incendie, se monte à £461.

Les magistrats, à leur séance de ce matin, ont résolu de convoquer une assemblée publique pour lundi prochain à trois heures de l'après-midi, à la fin de prendre quelque mesure de protection contre les accidents du feu. Les magistrats n'ont fait en cela que répondre au vœu public. Tout le monde sent aujourd'hui la nécessité d'une organisation efficace, sous ce rapport; avec du zèle et de la bonne volonté les citoyens peuvent rétablir la sécurité que le dernier incendie a fortement ébranlée. (Canadien.)

D'ÉCÈS. Ce matin, par suite d'une pleurésie, contractée à l'incendie de samedi dernier, M. George Vine, marchand-tailleur. Il laisse une femme et cinq enfants en bas âge. Avant-hier, le 14 courant, Joseph Langeux, enfant de huit ans, fils unique de Jos. Langeux, écuyer, avocat de Québec.

COMME il faut que toutes les affaires de la ci-devant société de SAMUEL NELSON et WILLIAM COWAN, dissoute par un mutuel accord le 30 avril dernier, soient réglées sans délai à venir jusqu'au dit jour, on prie tous ceux qui doivent à la dite société de payer sans retard aux créanciers autorisés par SAMUEL NELSON. Toutes les créances dont les comptes n'ont pas été livrés déjà, ou ne l'auront pas été, à ce bureau, avant le 1er juillet prochain, seront réservées pour règlement à une époque future.

BANQUE DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE BRITANNIQUE; ÉTABLIE À LONDRES.

CAPITAL UN MILLION STERLING.

COMITÉ PROVISOIRE POUR LA RÉGIE DES AFFAIRES DE LA BRANCHE DE QUÉBEC: JAMES DEAN, ECR.; JOHN MALCOLM FRASER, ECR.; PIERRE PELLETIER, ECR.; GEORGE PEMBERTON, ECR.; WILLIAM PHILLIPS, ECR.

LES Actions réservées pour ce District ayant été réparties et le dépôt de £10 Sterling pour chacune effectué, les arrangements nécessaires pour commencer les opérations à Québec, aussitôt que possible, sont maintenant en progrès.

Toutes communications touchant les affaires de cette Branche doivent être faites au Comité Provisoire sur lettre adressée au bureau de M. WILLIAM DE LERY, Notaire Public, No. 55, Rue St-Pierre.

ROBERT CARTER, Commissaire pour la cour des Directeurs Québec, 18 août 1856.

LES MAGISTRATS de Québec, invitent les citoyens de s'assembler LUNDI prochain, le DIX-NEUVIÈME jour de septembre courant, à trois heures de l'après-midi, dans la Salle des Séances de l'Assemblée, au Palais de Justice, aux fins d'aviser à quelques mesures efficaces pour prévenir et arrêter les incendies, et pour la protection des effets.

Par ordre, PERRAULT & SCOTT, greffier de la paix. Bureau de la Paix, Québec, 14 septembre 1856.

LES ciments à tous ceux qui ont aidé à préserver leurs biens de l'incendie destructeur de samedi dernier, et ils tiennent particulièrement leur reconnaissance à leurs amis qui étaient présents; par les efforts prévoyants et infatigables desquels une partie de leurs effets ont été sauvés.

D. VASS & Co. 14 septembre 1856.

LES soussignés sont établis, depuis l'incendie récent, dans les bâtiments ci-devant occupés par C. F. Aylwin, écuyer, sur le quai de Godfroy.

D. VASS & Co. P. S.—D. V. & Co. seraient obligés aux personnes qui auraient entre les mains des effets ou papiers à eux appartenants, de vouloir bien en prévenir, afin qu'ils puissent les envoyer chercher. Québec, 14 septembre 1856.

EFFETS ET MEUBLES ÉGARÉS. LES personnes qui peuvent avoir en leur possession des effets, marchandises, meubles de ménage ou autres biens meubles appartenant à aucun de ceux qui ont souffert par le dernier incendie, et qui n'ont pas été réclamés par les propriétaires, sont priées de les envoyer aux magasins de M. CHELSEA et LEPPERS, sur le quai de Hunt. Tous frais raisonnables seront payés au bureau d'assurance de Québec.

(Signé.) GILLESPIE, FINLAY & CO. Agents, assurance du Phoenix. FORSYTH, WALKER & CO. Agents, assurance de l'Alliance. RODGER, DEAN & CO. Agents, assurance de l'Ouest de l'Écosse. COMPAGNIE D'ASSURANCE DE QUÉBEC. Par Wm. HENDERSON, secrétaire. Québec, 12 septembre 1856.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE, Québec, 3 Février 1850.

RÉSOLU.—Qu'après la fin de la présente Session, avant qu'il soit présenté à cette chambre aucune pétition pour obtenir permission d'introduire un bill privé pour ériger un pont de pierre, la personne ou les personnes qui se proposent d'introduire un tel bill, en donnant la notice ordonnée par la règle du troisième février mil-huit-cent-dix, donneront aussi de la même manière un avis notifiant les taux qu'elles se proposent de demander, l'étendue du privilège d'érection des arches l'espace entre les culées ou piliers pour le passage des caïeux, cages ou bâtiments, et mentionnant si elles se proposent de bâtir un pont lévis ou non.

12 mars 1857. Résolu.—Qu'à l'avenir cette chambre ne recevra des pétitions pour des bills privés que dans les premiers quinze jours de chaque session. 25ème, mars 1859.

RÉSOLU.—Qu'après la présente session, avant qu'il soit présenté à cette chambre aucune pétition pour obtenir permission d'introduire un bill privé pour ériger un pont de pierre, la personne ou les personnes qui se proposent d'introduire un tel bill, en donnant la notice ordonnée par la règle du troisième février mil-huit-cent-dix, donneront aussi de la même manière un avis notifiant les taux qu'elles se proposent de demander, l'étendue du privilège d'érection des arches l'espace entre les culées ou piliers pour le passage des caïeux, cages ou bâtiments, et mentionnant si elles se proposent de bâtir un pont lévis ou non.

4e mars 1854. Résolu.—Que tout pétitionnaire demandant un privilège exclusif, déposera entre les mains du greffier de cette chambre une somme de vingt-cinq livres avant que le bill pour tel privilège exclusif soit passé à la seconde lecture, pour payer en partie les dépenses du dit bill privé, laquelle somme sera remise aux pétitionnaires s'ils n'obtiennent pas la sanction de la loi. (Attesté)

Wm. B. LINDSAY, Greffier. Assemblée. A être inséré dans la langue Française une fois par semaine, jusqu'à la prochaine Assemblée de la Législature dans la Gazette de Québec de Neillon. La Minerve dans une des Gazettes publiées dans la même Langue, dans les Districts des Trois-Rivières, Gaspé et Saint-François.

VENTES A L'ENCAN.

VENTES DE THÉS.

DES ventes publiques de thés auront lieu aux magasins des agents de l'honorable compagnie des Indes Orientales à Québec, le VENDREDI 16, et à Montréal, le VENDREDI 25 septembre. Les mises à prix seront: twanky, 2s. 6d.; hyson-skin, 1s. 10d. et 2s.; hyson, 3s. 4d.; young-hyson, 2s. 10d.; bohée, 1s. 4d.; gunpowder, 4s. 5d. Des catalogues seront publiés et des copies de montre pourront être examinées pendant les trois jours qui précéderont celui de vente à l'une et l'autre place. FORSYTH, RICHARDSON & Co. Agents de l'hon. C. I. O. Montréal, 25 août 1856.

PAR G. D. BALZARETTI. A ses chambres d'encan, VENDREDI 16 courant, à DEUX heures précises (sans réserve): UN assortiment magnifique et général de PEIGNONS DE DAME, PEIGNONS DE POCHE, &c. &c. —APRÈS QUOI.— Un assortiment général de MARCHANDISES SÈCHES, rubans français, couteils, lottes, souliers, miroirs, boîtes, &c. &c. &c. —ET— 790 pequets BEAUX, méchés de lucifer, eau de cologne, savon de castille, et autres articles. 15 septembre 1856.

PELLETIERES. LE soiffigné mettra en vente, à ses chambres d'encan, le 21 septembre, sans réserve, une consignment de 47 caisses caques du Canada de la meilleure qualité, façon de Londres, et de toutes sortes de fourrures, qu'il attend de Londres par les navires Toronto et Great Britain, expédiés pour le marché de Québec.

—AUSI— 20 caisses riches métrons superflous de 64, noirs et de couleurs, peignons et autres marchandises d'automne. Termes, 5 mois sur billets approuvés. G. D. BALZARETTI. Québec, 5 septembre 1856.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

UNE assemblée générale spéciale tenue le 15 août dernier, il a été résolu, "Que les livres appartenant à la société seraient, sur permission obtenue à cet effet, déposés à la Bibliothèque de Québec, sous la garde du bibliothécaire, et seraient soumis aux règlements de cet établissement, par rapport au temps que les livres pourraient être gardés par les souscripteurs de la société, qui seuls en auraient l'usage."

Par ordre, J. C. NAULT, secrétaire.

BUREAU DE MÉDECINE DE QUÉBEC. Hôtel-Dieu, le 5e septembre 1856.

UNE assemblée trimestrielle des membres de ce bureau pour l'examen des candidats à l'étude et à la pratique de la médecine, aura lieu LUNDI le 3e jour d'octobre prochain, à DIX heures du matin. Les candidats doivent transmettre leurs documents au secrétaire, au moins trois jours avant l'examen.

Par ordre, J. C. NAULT, secrétaire.

SÉMINAIRE DE ST-HYACINTHE. J'AI la satisfaction d'annoncer au public que le séminaire de St-Hyacinthe ayant pu se procurer un instituteur recommandable pour les années suivantes, le 20 septembre prochain, avec ses autres classes, une école régulière en faveur de cette portion infortunée de nos compatriotes. Les élèves de cette catégorie, qu'on nous envoie, seront reçus comme pensionnaires ou externes, sous les conditions ordinaires dans notre établissement, c'est-à-dire, à raison de £12 10s. par année et d'avance.

Nous nous flatterons, dans l'intérêt de la religion surtout, que le public accueillera si bien cette mesure, qu'il subviendra, dans les divers arrondissements, au besoin pécuniaire qu'on pourrait se trouver certaines familles dont quelque membre serait alligé de misère.

J. C. PRINCE, prêtre, directeur.

COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DU DISTRICT DE L'OUEST, FAIRFIELD, —COMTE DE HERKIMER.

Le prochain cours s'ouvrira le premier mardi d'octobre, et durera six semaines. Les professeurs sont: Pour l'anatomie et la physiologie, le docteur Mac-Naughton; Pour la chimie et la pharmacie, le docteur Hadley; Pour la pratique de la médecine et les maladies des femmes et des enfants, le docteur Delemater; Pour la matière médicale et la jurisprudence médicale, le docteur Beck; Pour la chirurgie et les accouchements, le docteur Mussey. Cette dernière partie sera aussi professée par le docteur Willoughby.

BILLET pour tout le cours, 56 piastres. On pourra obtenir de plus amples informations en s'adressant à qui que ce soit des professeurs ci-dessus nommés.

JAMES HADLEY, régistrateur, Fairfield, comté Herkimer.

The Spectator et le Times de New-York, édition des campagnes, le Republican de Buffalo, le Courier de Mohawk, l'Observer d'Utica, le Republican de St-Lawrence, le Republican de Plattsburgh, l'Advocate de Toronto, le Globe de Québec, le Christian Intelligencer de New-York et l'Observer de la même ville voudront bien insérer l'avis ci-dessus pendant quatre semaines, et envoyer leurs comptes au docteur Beck à Albany, ou au docteur James Hadley à Fairfield. Le Medical and Surgical Journal de Boston voudra bien insérer aussi pendant quatre semaines.

MONUMENT A JACQUES CARTIER. LE comité proposé à la construction de ce monument, offre une rémunération de DIX GUINÉES pour le plan ou modèle qui sera jugé, ou à CINQ GUINÉES pour chacun des deux autres plans ou modèles qui seront jugés les meilleurs en-uite. Ces plans ou modèles seront accompagnés d'estimations, et devront être transmis au secrétaire sous deux mois de cette date.

G. B. FARIBAULT, Secrétaire. Québec, 2 août 1856. N. B. Le secrétaire donnera toutes autres informations ultérieures.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir les habitants de Québec et des environs, qu'ils se sont établis comme chimistes et droguistes, dans le nouveau magasin No. 15, rue Saint-Jean. Haute-ville, vis-à-vis le haut de la rue du Palais, où ils auront toujours en vente un assortiment choisi de drogues, produits chimiques, parfums, etc. Ils se flatteront, par une attention stricte à leurs affaires, et par la qualité supérieure de leurs marchandises, de mériter une part de la faveur publique.

BEGG & URQUHART. A VIS. LE soussigné annonce au public qu'il va ouvrir son BUREAU demain, à sa maison rue Sault-au-Matelot, No. 11, jusqu'à nouvel ordre. WILL. HENRY ROY. 13 septembre 1856.

M. DELAUNAY a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'apporter un assortiment complet de MARCHANDISES FRANÇAISES et autres, tel que bijouterie, chaînes, boucles de ceinture, montres en or, etc. coiffures en cheveux pour dames, cabas en paille, caricatures Américaines grand assortiment de jouets d'enfants boîtes à ouvrage &c. —AUSI— Liqueurs fins, eau de vie de Cognac, et citron de limon A vendre au magasin de M. BRÉCHON, rue Ste-Anne, No. 3.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné, que le Soussigné s'adressera à la Législature de cette Province à sa prochaine Session, pour obtenir le privilège de bâtir un PONT DE PÉAGE sur la Rivière au Carrouge, pour traverser de la paroisse Ste. Foi à St-Augustin et vice versa, où est le passage actuel. Le Pont doit avoir trois arches, une de 30 pied- et les deux autres de 60 pieds au moins et élevées à 4 pieds au-dessus des grandes eaux. Le soussigné se propose de bâtir un Pont tournant, suivant l'usage, et les péages qu'il se propose de demander sont comme suit: Pour chaque voiture à quatre roues, chargée ou non, avec le conducteur et quatre personnes au moins, vée par deux chevaux ou plus, ou autre animal de trait—seize sols. Pour chaque wagon ou pareille voiture à quatre roues, chargée ou non, tirée par un seul cheval, ou autre animal de trait, six sols courant. Pour chaque cabriolet, gig, cièche, corièle ou autre voiture semblable, avec le conducteur et deux personnes ou moins, tiré par deux chevaux, ou autres animaux de trait,—doux sols; et tirée par un cheval ou autre animal de trait, six sols courant. Pour chaque cheval, mule ou autre animal de trait, chargé ou non, à quatre sols courant. Pour chaque personne à cheval, quatre sols courant. Pour chaque taureau, bœuf, vache ou autres bêtes à cornes, conques, trois sols courant. Pour chaque cochon, chèvre, mouton, veau ou agneau, deux sols courant. Pour chaque personne à pied un sol courant. L. J. CHÉREAU DUCHESNAY. Québec, 15 août, 1856.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU OUEST DE L'ÉCOSSE. LES Soussignés sont autorisés par la Compagnie d'Assurance du Ouest de l'Écosse, à assurer les propriétés de toutes descriptions, contre les pertes ou dommages par le feu, aux conditions les plus raisonnables, et de régler et toutes pertes qui peuvent avoir lieu, aussitôt que le montant en sera prouvé. RODGER, DEAN & CO. Québec, 28th mars, 1856.

PHENIX COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES CONTRE L'INCENDIE. CETTE Compagnie établit son Agence en Canada en l'année 1801, et ayant récemment revivifié son Truif, est maintenant prête à assurer les meubles et immeubles de toute espèce contre la perte ou les dommages causés par le feu, et cela à des conditions libérales. Agents pour le Canada, GILLESPIE, MOFFATT & Co. Montréal. S'adresser à Québec, à GILLESPIE, FINLAY & Co. 5 Aout, 1856.

L'ALLIANCE BRITANNIQUE ET ÉTRANGÈRE. COMPAGNIE D'Assurance de Londres pour la vie et contre l'Incendie, établie par acte de parlement en 1824, capital £5,000,000stg. Cette compagnie continue à assurer les biens de toutes espèces contre toute perte ou dommage causés par le feu, conditions les plus modérées. FORSYTH WALKER & Co. RUE DU PALAIS, No. 15.

HENRY VASSEUR, de Paris, a l'honneur d'annoncer au public en général qu'il vient d'importer de France et qu'il a exposé pour la vente à l'adresse ci-dessus. Un riche assortiment de beaux et bons LIVRES FRANÇAIS et autres. Les reliures sont très soignées et la magnificence de quelques-uns témoignent qu'elles sortent des premiers ateliers de Paris. HENRY VASSEUR offre aussi un bon choix de GRAVURES en noir et en couleur, et il se charge de faire venir de France tous les articles qu'on voudra bien lui demander. Québec, 6 septembre 1856.

PERDUE, ENTRE dix et onze heures hier au soir, entre la porte Saint-Jean et le cimetière anglais, une MONTRE D'ARGENT, à levier patenté, mouvements couverts et montés sur diamants, sans nom ni numéro, avec un caducet et une clef d'or attachés à un ruban vert. Sur le caducet est gravé un cheval avec la devise Festina lente, et le nom Walker dans une guirlande. La personne qui l'aurait trouvée recevra un des remerciements ou une récompense convenable en la rendant au soussigné. WALTER PLUNKETT, Département de l'Artillerie. Québec, 7 septembre 1856.

ON FAIT SAVOIR qu'un bail à terme pour sept années à compter du 20 Octobre prochain, du moulin situé au Cap de la Magdeleine, sera mis à l'enchère, à la porte de l'Église, dans la ville des Trois-Rivières, le 11 du même mois.

Le Moulin sera mis dans un état complet de réparation. On obtiendra toute information ultérieure en s'adressant, soit au Commissaire, à ce Bureau, soit à J.-E. DUMOULIN, écuyer, agent aux Trois-Rivières. Bureau de la Régie des Biens des Jésuites. Québec, 6 Août 1856.

AVIS. ON prévient toutes personnes ayant des réclamations pour travail, matériaux ou autrement contre les soussignés à raison du navire Harrison, capitaine William Nicholas, au contre les constructeurs du dit navire M. GEORGE BELL et F. J. JOHN NELSON, pour et concernant le dit navire seulement, qu'elles aient à présenter leurs comptes en bonne forme au bureau des soussignés, pour paiement d'ici au 1er octobre prochain, passé lequel temps les soussignés ne se tiendront pas responsables de telles dettes. H. GOWEN & Co. Québec, 1er août 1856.

VINS FRANÇAIS. Nouvellement reçus de la maison très respectable et bien connue de Strock & Cie, et à vendre par les soussignés. TRENTE-TROIS caisses Château Lafite de choix (1828) en bouteilles et demi-bouteilles; les bouchons portent l'empreinte du Secau du Château, ce qui est la meilleure preuve possible que le vin est véritable et pur.

10 caisses Vin de Saint Julien (1831)
20 do Vin d'Ay crémant
10 do Vin d'Ay, moussoux de Monsr. De la Boulange, en ligne directe de son château d'Ay
1 caisse Cospéron—(Château neuf)
Les vins ci-dessus sont garantis purs, naturels et venus en droite ligne des vignobles. J. M. FRASER & CO. Québec, 18 août 1856.

A VENDRE chez les Soussignés: 20 barriques sucre raffiné
10 tonnes do do
20 barriques eau-de-vie de Cognac
40 do genièvre de Hollande
6 do vin de Porto
4 quarts do do
60 douzaines aile d'Alton
1 barrique do, en futaie
100 boîtes pipes à fumer
25 quarts coupeuse
10 do idem
10 do nautie
9 do huile de lin bouillie double
60 sacs poivre noir
70 douzaines peaux de veau
104 rouleaux cordage à patente de grosseurs assorties. LAURIE & BURNS, rue Arthur, près la Bourse. Québec, 6 juin 1856.

LE soussigné offre à vendre à l'amiable: 100 quarts Cirage de Warren
100 Fromages de North-Wilshire
50 Fromages Vin de Champagne, d'une douzaine chaque, (marque, une ancre.)
30 caisses Vin de Chablis, 1ère qualité de 3 douzaines chaque (marque, 3 raisins.)
30 do Vin de Porto supérieur, de 3 douzaines chaque.
100 do Genièvre de Rotterdam, une douzaine de bocaux chaque.
4 do Champagne (neil de perdis)
5 do Hock (Johannberger, 1ère qualité.) J. C. REIFFENSTEIN. 26 mai 1856.

ATKINSON, USBORNE & CO. ONT A VENDRE:

POUDRE à tirer FFF et canister Ancres et chaînes Chevilles de cuivre de grandeurs assorties Centre à doubler, clous et fiches Vires de pont à patente Poulies à patente Un assortiment général de cordages Ficelle de mazaun Tissus pour sofa Papier à imprimer, à écrire et à enveloppe Plumes à écrire. Rue Saint-Jacques, 6 juillet 1856.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS, Et se débarquant de la Frances, Kirkers, arrivant de Londres. QUATRE MILLE minots de bled en très-bon état. 400 quarts fleur supérieure de Dantzic 192 quarts excellents biscauits 25 boucauts sucre blanc 50 quarts salpêtre. —AUSI EN VENTE— Eaux-de-vie de Cognac et de Bordeaux Esprit de rhum de la Jamaïque Bon genièvre de Rotterdam Vinaigre de vin blanc de France Savon blanc Clous et fiches Liqueurs Françaises—Amandes Et l'assortiment accoutumé de vins, consistant en champagne moussoux (marque de Romhart), Bordeaux, Madère, Porto (marque de Page), Xérès, Sauterne et Marsala. LE MESURIER, TILSTONE & CO. Québec, 23 août, 1856.

EN débarquement du Portsea, venant de Londres: 28 barriques huile de Gallipoli 10 boucauts sur de Russie Y C 50 boîtes chandeliers à mèche cirée de Burton. Et attendus sous peu de jours: 75 papiers faïence choisis pour les marchés du Canada. D. VASS & Co. Août 1856. Quai de la Reine.

A VENDRE, PAR WM. PRICE & CO. EN débarquement du brigantin l'Union, venant de la Jamaïque: 80 tonnes rhum 40 boucauts cassonade. —AUSI— 190 tonnes rhum 20 boucauts cassonade de la Victory, venant de la Jamaïque. Et vin de Ténérière L. P. enriques et quarts Do. D. J. Cargo en bado, et do.

—AUSI— 190 tonnes rhum 20 boucauts cassonade de la Victory, venant de la Jamaïque. Et vin de Ténérière L. P. enriques et quarts Do. D. J. Cargo en bado, et do.

LES soussigné vient de recevoir et de mettre en vente, à son magasin, encoignure des rues Saint-Pierre et Saint-Paul. Vingt-six pièces DRAPS de l'Ouest de l'Angleterre, de diverses couleurs et de qualité supérieure. —AUSI— 300 verges Toile cirée brevetée de Han, formant un assortiment de choix pour salles et passages. R LATHAM. 11 juin 1856. u d

A VENDRE chez les soussignés: Vito Xérés brun supérieur en barriques Dico jaune doré très-riche en quarts Eau-de-vie de Cognac Peaux de veaux d'Angleterre de la meilleure qualité. Meubles à signer de diverses grandeurs. GARDINER & DAVIDSON. Comptoir sur le quai de la Reine. Québec, 25 juin 1856.

A VENDRE, le nouveau bateau à vapeur le TORONTO, de la force de 45 chevaux, et le bateau à vapeur LADY AYLMER. S'adresser à J. A. HART, aux Trois-Rivières.

LES soussignés viennent de recevoir et ont à vendre: 63 papiers faïence 150 boîtes savon de Liverpool, meilleure qualité, Quelques boucauts verrière. J. M. FRASER & Co. Québec, 26 août 1856.

FLEUR FRAICHE, fine et supérieure des Moulins de YONGE et de NAPANEE; —AUSI— Fine sûre et rejetée, moyenne et recoune, à vendre chez D. BURNET. Québec, 8 Août 1856.

NOUVELLEMENT REÇUS. QUELQUES demi-quarts de FLEUR à pâtisserie supérieure. TREMAIN & MOIR. 16 juillet 1856.

SIX CENTES boîtes Savon de Liverpool, 18 balles papier à imprimer 20 quarts Sel de Glauber et Neutre J. M. FRASER & CO. Québec, 18 août, 1856.

ORANGES! ORANGES! VINGT boîtes oranges fraîches en bon état. D. VASS & Co. 26 août 1856. Quai de la Reine

H. NORRIS offre en vente, —50 quarts BRAI supérieur. Marché Saint-Paul, 17 août 1856.

A VENDRE. LA MAISON et EMPLACEMENT sur le Cap, achetée par le soussigné à une vente de sheriff, formant l'encoignure des rues des Carrières et Saint-Genève, faisant face au jardin du gouverneur et au monument de Wolfe, occupé dernièrement par le lord évêque de Québec et maintenant par M. le juge Bedard. Une grande partie du prix d'achat sera laissée sur la propriété. S'adresser à M. GLACKEMEYER, notaire public, rue Saint-Pierre, vis-à-vis la banque de Québec, ou à J. NEILSON.

—AUSI— Les deux maisons et emplacements attenants sur la rue Sainte-Genève. S'adresser comme ci-dessus. Québec, 22 juillet 1856.

A VENDRE. UNE superbe TERRE située à la Petite Rivière St-Charles, contenant environ 150 arpents en superficie, avec maison et grange en bon ordre, de plus une terre à bois située en la paroisse Saint-Ambroise, d'un arpent de front sur 30 de profondeur. Le tout appartenant à madame veuve ERNEST DIOM. On donnera des sûretés propres à satisfaire les plus difficiles. S'adresser à LOUIS PANET, notaire. Québec, 3 septembre 1856. 2 w-s-u

A LOUER DANS LA RUE SAINT-LOUIS. UNE petite maison commode et adoptée à une petite famille, avec ou sans ameublement. S'adresser à MM. HADDAN, meubliers, rue Sainte-Anne. Québec, 22 juillet 1856. u d